

FPP de la mer Great Bear



Notre modèle d'intendance, de conservation et de développement économique durable

« Nous avons toujours pris soin de nos ressources. Et ce n'est pas qu'une question d'argent. Les ressources de la nature sont étroitement liées à notre culture et à notre mode de vie et ça, pour nous, ça vaut plus que tout l'argent du monde. »

—Wigvilhba Wakas Harvey Humchitt, Hím'ás chef héréditaire, Nation Haítzaqv

« Il y a toute une génération de jeunes bourrés de talents qui vivent ici, et c'est bien de les voir avancer dans la vie dans un contexte où leurs connaissances et leurs perspectives sont respectées. »

—Chris Roberts, conseiller en chef élu, Première Nation Wei Wai Kum

« Les Premières Nations côtières ont identifié le besoin d'un mode de financement durable qui nous place en contrôle. L'initiative du financement de projet pour la permanence nous a donné la possibilité de discuter sérieusement des besoins financiers pour mener ce travail à terme et en assurer la pérennité. »

—Danielle Shaw, conseillère en chef élue, Nation Wuikinuxv

« L'eau, c'est mon deuxième chez-moi. Ce qui me donne de l'espoir c'est la science et les données que nous y recueillons. »

—Cedar Frank, gardien, Première Nation K'ómoks



CI-DESSUS Les gardiens K'ómoks Caelan McLean (à gauche) and Cedar Frank (à droite) font des relevés de pêches pour le suivi des populations de saumon. (Photo : Josh Neufeld / Ngnwaqolas Council)
PAGE COUVERTURE Fed Bear, illustration d'Anuximana.

Signataires



Nation Haida
Haida Gwaii



Première Nation Gitga'at
Hartley Bay



Nation Gitxaala
Kitkatla



Nation Haisla
Kitamaat



Première Nation Kitselas
Terrace



Band Kitsumkalum
Terrace



Première Nation Metlakatla
Prince Rupert



Nation Haízaqv (Heiltsuk)
Bella Bella



Nation Kitasoo Xai'xais
Klemtu



Nation Nuxalk
Bella Coola



Nation Wuikinuxv
Rivers Inlet



Première Nation Da'naxda'xw
Knight Inlet



K'ómoks First Nation
Première Nation K'ómoks
Comox



Première Nation Kwikah
Phillips and Frederick Arm



Première Nation Mamalilikulla
Village and Compton Islands



Nation Tlowitsis
Johnstone Strait



Première Nation Wei Wai Kum
Campbell River



Gouvernement
du Canada



Province de
Colombie-Britannique

Notre vision

Un mode de gouvernance et d'intendance menées par des Autochtones, s'appuyant sur un financement durable autodéterminé, pour assurer le bien-être des gens et des écosystèmes dans la grande région de la forêt pluviale et de la mer Great Bear.

« En qualité de gardiens, nous prenons très au sérieux notre responsabilité à l'égard de notre territoire terrestre et marin. »

—Gina Thomas, gardienne principale, Nation Tlowitsis

Bâtir une économie de conservation

Notre vision pour la mer Great Bear se nourrit de notre profonde connaissance ancestrale de nos territoires et de notre respect instinctif pour ces lieux qui nous nourrissent. Les eaux de la mer Great Bear abritent certains des écosystèmes marins en eau froide les plus riches et les plus productifs de la planète, et la mer demeure une source de nourriture, de culture et de gagne-pain pour nos communautés et pour tous les Britanno-Colombiens. Nos nations veillent sur nos zones marines depuis des dizaines de milliers d'années, et aujourd'hui marque une étape importante dans la poursuite de la conservation et de l'intendance menée par les Autochtones, et ce, pour nos nations, pour la Colombie-Britannique, pour le Canada et le reste du monde.

Des pratiques d'intendance à un modèle novateur de financement, le présent document met en lumière l'ingéniosité et la créativité de notre peuple. L'initiative du financement de projet pour la permanence de la mer Great Bear (FPP) est au cœur de notre action. Cet outil procurera du financement stable à long terme pour la réalisation de projets visant la pérennité écologique et économique et des communautés prospères.

Nous avons eu le privilège de travailler en étroite collaboration avec les leaders, les aînés et les membres des communautés, et avons pu ainsi élaborer ensemble des solutions en adéquation avec nos modes de connaissance et nos traditions. L'intendance est plus qu'un concept théorique : nous la voyons comme notre responsabilité, et elle s'inscrit dans notre mode de vie, car elle découle de la conscience que nous avons de notre interconnectivité avec la terre, l'eau et tous les êtres vivants.

Nous apprécions également l'immense contribution de ceux qui nous ont précédés. Les efforts inlassables des leaders d'hier ont pavé la voie que nous empruntons aujourd'hui. Ils ont dressé les fondations sur lesquelles s'appuient et se développent notre action et nos projets novateurs. Leur legs nous guide et nous inspire, nous rappelle l'importance des principes d'intégrité, de résilience et d'évolution.

Nous ne saurions passer sous silence l'appui indéfectible et la collaboration soutenue de nos partenaires et alliés, qui ont fortement contribué à l'atteinte de nos objectifs communs. Ensemble, nous avons forgé des alliances puissantes, nous avons déployé la force de notre expertise et nos ressources collectives et avons collaboré pour trouver des solutions qui auront un effet transformateur sur nos côtes.

En faisant la démonstration de la valeur d'approches résilientes et durables en matière d'intendance, de préservation de la culture et de bien-être des communautés, l'action et le travail des Autochtones sur les côtes instillent de l'espoir face à l'avenir. Tous ensemble, nous pouvons bâtir un avenir où les différences peuvent s'unir et s'engager côte à côte pour protéger nos océans et redonner vie à une économie côtière durable.

K'áwáził Marilyn Slett,

Présidente, Coastal First Nations

Dallas Smith,

Président, Nq̓nwaḡolas Council

25 juin 2024

Des gardiens Tlowitsis font un relevé de biomasse pour contrôler l'état de santé de l'algue marine *nereocystis de Lutke*. (Photo : Josh Neufeld / Nq̓nwaḡolas Council)

Notre cheminement

2006 Tradition autochtone de l'intendance

Depuis des dizaines de milliers d'années, les Premières Nations côtières protègent et gèrent les territoires terrestres et marins et toutes les espèces vivantes des territoires qui les nourrissent. Les peuples autochtones ont assuré la pérennité de leurs écosystèmes et de leurs communautés en mettant en pratique leurs connaissances des cycles et des liens saisonniers afin d'en intégrer l'intendance dans leur mode de vie et de développer des systèmes de gouvernance basés sur le territoire.

2006

Accords sur la forêt pluviale de Great Bear

En février 2006, la province de Colombie-Britannique, les Premières Nations, des groupes environnementaux et des compagnies forestières ont fait front commun pour annoncer les accords intitulés Great Bear Rainforest Agreements. Ces accords visaient la protection de plus de 6,4 millions d'hectares de forêt pluviale côtière tempérée ancienne. Les accords établissaient en outre un nouveau modèle de gestion écosystémique collaborative et prévoyaient un nouveau financement de plus de 120 millions de dollars. Le financement soutient un protocole soutenu d'intendance et a servi de moteur à une transition vers une économie durable fondée sur la conservation.

2007

Coast Funds

Les Premières Nations ont créé le premier organisme au monde de financement de la conservation dirigé par des Autochtones. Coast Funds a pour mandat de détenir et de gérer les fonds publics et privés investis dans le projet de la forêt pluviale de Great Bear. Depuis 2007, les Premières Nations ont utilisé ces investissements pour créer des programmes d'intendance et de gardiens, de nouveaux emplois et de nouvelles entreprises, et pour soutenir des programmes de formation adaptés à la culture des participants. Les accords sur la forêt pluviale de Great Bear, ainsi que ce modèle de financement novateur, ont depuis été reconnus comme première initiative de financement de projet pour la permanence (FPP) dans le monde.

2008–2015

Plan de gestion intégrée de l'océan pour la zone de la côte nord du Pacifique et Partenariat de planification marine pour la côte nord du Pacifique

La Colombie-Britannique et les Premières Nations ont collaboré dans le cadre du Plan de gestion intégré de l'océan (MaPP) à l'élaboration de quatre projets marins dans quatre sous-régions : le centre de la côte, Haida Gwaii, le nord de la côte et le nord de l'Île de Vancouver. La mise en œuvre de ces projets est venue compléter des activités tripartites connexes telles que le Plan de gestion intégrée de l'océan pour la zone de la côte nord du Pacifique et la mise sur pied d'un réseau d'aires marines protégées dans la biorégion du plateau Nord.

2015–2023

Réseau d'AMP dans la biorégion du plateau Nord

Sur une période de plusieurs années, les Premières Nations, le Canada et la Colombie-Britannique ont mis en commun le savoir autochtone, la science occidentale et les perspectives des communautés et entreprises locales. Ensemble, ces parties prenantes ont élaboré le plus grand et écologiquement vigoureux réseau d'aires marines protégées dirigé par des Autochtones, et créé en mode collaboratif, dans le monde. En 2023, lors du cinquième Congrès international sur les aires marines protégées (IMPAC5), les Premières Nations, le Canada et la Colombie-Britannique ont partagé et endossé le plan d'action sur le réseau comme guide de mise en œuvre du premier réseau d'AMP au Canada.



Photo : Emilee Gilpin / Coastal First Nations

2018–2021

Accord cadre de réconciliation pour la gestion et la protection des océans à l'échelle biorégionale

Les accords cadres de réconciliation pour la gestion et la protection des océans à l'échelle biorégionale ont réuni les Premières Nations et le Canada dans un effort de planification collaborative, de développement et de mise en œuvre de projets liés à la protection des océans et aux mesures d'urgence parallèlement aux projets de planification marine en cours. La Colombie-Britannique s'est engagée dans le processus en 2021.

2024

FPP de la mer Great Bear

Les Premières Nations, le gouvernement du Canada et la Colombie-Britannique concluent les ententes liées au FPP de la mer Great Bear. Ainsi, du financement stable à long terme est assuré pour les projets d'intendance et de prospérité des communautés, et des ententes de gouvernance collaborative sont conclues qui serviront de lignes directrices pour l'établissement et la gestion d'AMP et la poursuite de la mise en œuvre du réseau d'AMP.



En décembre 2022, le gouvernement du Canada a annoncé un soutien à hauteur de 800 millions de dollars pour quatre FPP menés par des Autochtones, y compris le FPP de la mer Great Bear. (Photo : Coastal First Nations / Ngnwaqolas Council)

La mer Great Bear, l'un des plus productifs écosystèmes en eau froide dans le monde, nourrit les peuples côtiers depuis des dizaines de milliers d'années. (Photo : Moonfish Media)

FPP de la mer Great Bear

Le financement de projet pour la permanence de la mer Great Bear (FPP) procurera du financement stable à long terme afin que nos Nations puissent continuer d'assumer leurs responsabilités en matière d'intendance, investir dans nos communautés, et travailler en collaboration les unes avec les autres et avec les sociétés d'État à la gestion de nos territoires marins.

Notre FPP est soutenu par les contributions des gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique et de nos partenaires donateurs. Tous ensemble, nous avons créé des voies de financement qui nous permettront de continuer de prendre soin de nos territoires marins tout en créant des occasions au bénéfice de toute la population côtière.



Le 5 décembre 2023, le gouvernement de la Colombie-Britannique a annoncé une contribution de 60 millions de dollars destinés à l'intendance dans la mer Great Bear. (Photo : gouvernement de la Colombie-Britannique)

Exemples d'investissements que permettra le FPP de la mer Great Bear

Protection de la biodiversité et des écosystèmes, notamment par des programmes de gardiens et d'intendance, des projets de recherche et de restauration au bénéfice d'espèces clés, des programmes de formation en adéquation avec la culture des participants et de soutien au personnel chargé de l'intendance, et mise en œuvre de plans collaboratifs d'utilisation des ressources marines. Nos programmes de protection et d'intendance des territoires marins favoriseront le maintien de l'habitat de 84 espèces dont la situation est préoccupante, notamment des oiseaux marins, coraux rares et récifs d'éponge silicieuse, varech et herbiers marins, poissons, et mammifères marins tels que baleines, dauphins et marsouins.

Cogouvernance et réconciliation grâce à de nouvelles ententes de gouvernance collaborative à l'échelle des Nations et pour l'ensemble du réseau d'AMP. Notre cadre de gouvernance collaborative s'inspire de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), favorise la réconciliation entre les autorités autochtones et les gouvernements, et appuie les recommandations consensuelles et le processus décisionnel relatifs à la planification, à la création et à la gestion des aires marines protégées.

Prospérité des communautés, notamment de nouvelles ou plus grandes entreprises détenues par des Autochtones, des infrastructures publiques telles que quais et stations de charge pour bateaux, et de nouveaux emplois et nouvelles possibilités de formation pour les gens des communautés côtières. Au cours des 20 prochaines années, nous prévoyons compter plus de 3000 nouveaux emplois et 200 nouvelles entreprises dans les domaines de l'intendance marine, du transport et des énergies renouvelables, des pêcheries durables, du tourisme écoculturel et de la fabrication et transformation.

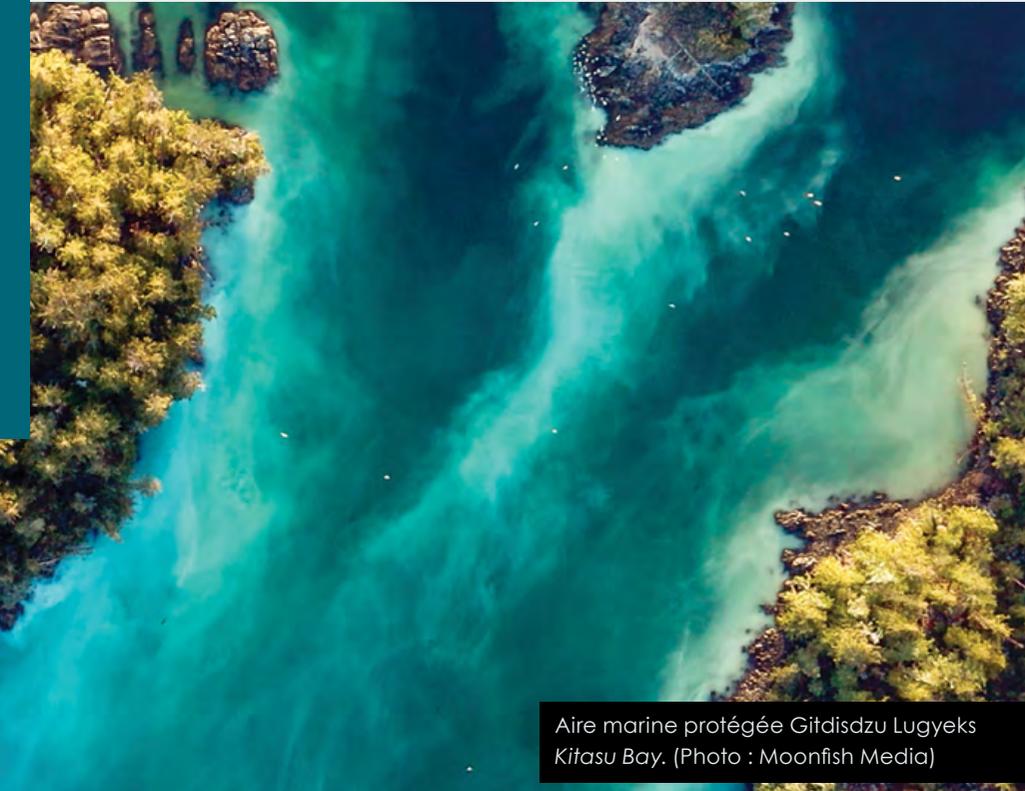
Vitalité culturelle et possibilités nouvelles pour les jeunes générations, entre autres des camps culturels et de redécouverte de soi, des programmes linguistiques, de jeunes gardiens et d'internat en intendance, ainsi que des programmes locaux de formation en intendance, développement des affaires et compétences professionnelles. Ces investissements nous permettront de soutenir les générations montantes dans leur quête de connaissance de leur culture et leur cheminement en vue de carrières intéressantes et d'opportunités de leadership dans leurs communautés.

► Pour en savoir plus : ourgreatbearsea.ca

Financement de projet pour la permanence

Le financement de projet pour la permanence est un modèle de structuration d'investissements pour la conservation à grande échelle qui permet d'assurer une protection entière et durable des écosystèmes et le bien-être humain.

Le modèle du FPP permet, plutôt que de devoir chercher du financement à la pièce, de pourvoir à tout ce qui est nécessaire pour la réalisation d'un projet, et ce, dans le cadre d'une seule entente : financement à long terme, partenariats forts et accords de gouvernance rigoureux, et objectifs bien établis de conservation et d'essor des communautés.



Aire marine protégée Gitdisdzu Luyeks Kítasu Bay. (Photo : Moonfish Media)

« Nous avons tiré des leçons de l'expérience de l'accord sur la forêt pluviale de Great Bear et de sa mise en œuvre, et cela a changé notre vie en ce qui touche à la manière dont on peut assurer la protection d'un territoire. »

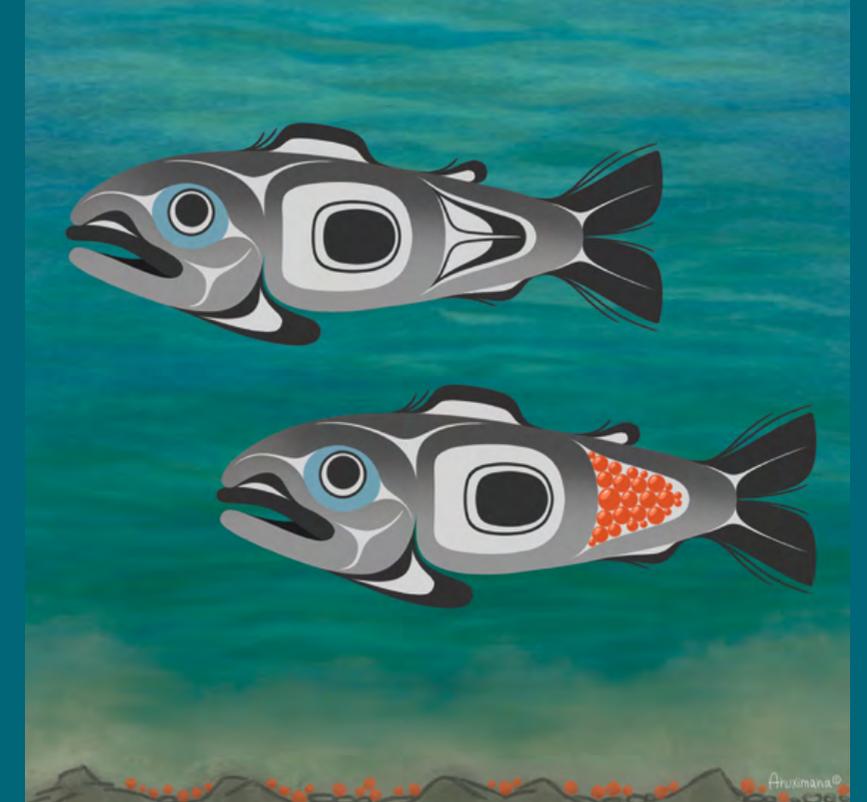
— Christopher Roberts, conseiller en chef élu de la Première Nation Wei Wai Kum

Leçons de la forêt pluviale de Great Bear

La forêt pluviale de Great Bear et Haida Gwaii abrite l'une des plus grandes forêts côtières pluviales tempérées restant dans le monde. Soucieuses de préserver nos territoires ancestraux et de bâtir des économies locales durables, les Premières Nations ont travaillé de concert avec les divers échelons de gouvernement, des organismes environnementaux, des compagnies forestières et des bailleurs de fonds privés pour conclure les *accords sur la forêt pluviale de Great Bear* (2006).

Dans le cadre de ces travaux, nos Nations ont obtenu 120 millions de dollars de financement pour la conservation et ont créé Coast Funds, chargé de gérer et distribuer le financement pour les programmes de gardiens et d'intendance, le développement économique et communautaire, et des projets d'énergies renouvelables. Grâce à ces investissements initiaux, nos Nations peuvent maintenant travailler à développer une économie de conservation dans la région côtière. Depuis 2008, nous avons créé plus de 1 200 nouveaux emplois et démarré plus de 200 nouvelles entreprises, avons élaboré et déployé des programmes de gardiens, et offert de la formation correspondant à la culture des membres de nos communautés.

Nous sommes des peuples côtiers, et nos territoires et nos responsabilités en matière d'intendance ont toujours couvert la terre et l'océan.



Les accords sur la forêt pluviale de Great Bear ont contribué à la protection de 6,4 millions d'hectares de nos territoires terrestres, mais ne couvraient pas nos territoires marins. Le réseau d'AMP et le FPP de la mer Great Bear permettront d'étendre notre modèle de conservation, de gestion écosystémique, de développement durable, de gouvernance collaborative et de financement de conservation de la forêt pluviale à l'océan, bouclant la boucle de notre vision pour l'ensemble de la région côtière de Great Bear.

► Pour en savoir plus : coastfunds.ca/outcomes

La forêt pluviale de Great Bear couvre plus de 6,4 millions d'hectares de forêt pluviale côtière tempérée le long de la côte centrale et du nord de l'actuelle Colombie-Britannique. (Photo : Andrew S Wright)

Illustration : Anuximana

Réseau des AMP

Après plus de dix ans de planification collaborative et d'engagement des parties prenantes, les Premières Nations, le gouvernement du Canada et la Colombie-Britannique ont mis au point un plan d'action couvrant un réseau d'aires marines protégées (AMP) dans la mer Great Bear.

La côte

La biorégion du plateau Nord (mer Great Bear), ce sont plus de 102000 km² d'aires marines couvrant les deux tiers du littoral de l'actuelle Colombie-Britannique. Le réseau d'AMP comprend 30493 km² d'aires marines protégées nouvelles ou élargies, ce qui représente environ 30 % de la région. Le regroupement de ces zones protégées et leur gestion en réseau permettront aux Premières Nations et à leurs partenaires de contribuer à la protection de la faune marine et d'écosystèmes fragiles, de préserver et connecter des habitats marins, restaurer des pêcheries productives et assurer l'intendance de territoires importants sur le plan culturel.

Planification et gouvernance collaborative

Les Premières Nations et les partenaires gouvernementaux se sont basés sur les travaux antérieurs en planification marine et en conservation pour enrichir la démarche du savoir écologique traditionnel et de la science moderne et concevoir le réseau d'AMP et identifier les sites et objectifs de conservation pertinents.

En 2023, les partenaires en gouvernance ont officiellement adopté un plan d'action sur le réseau, qui décrit une approche recommandée de création d'un réseau d'AMP existantes et proposées. Une fois le plan adopté, les partenaires en gouvernance ont démarré les démarches de promotion et de mise en œuvre du plan d'action.

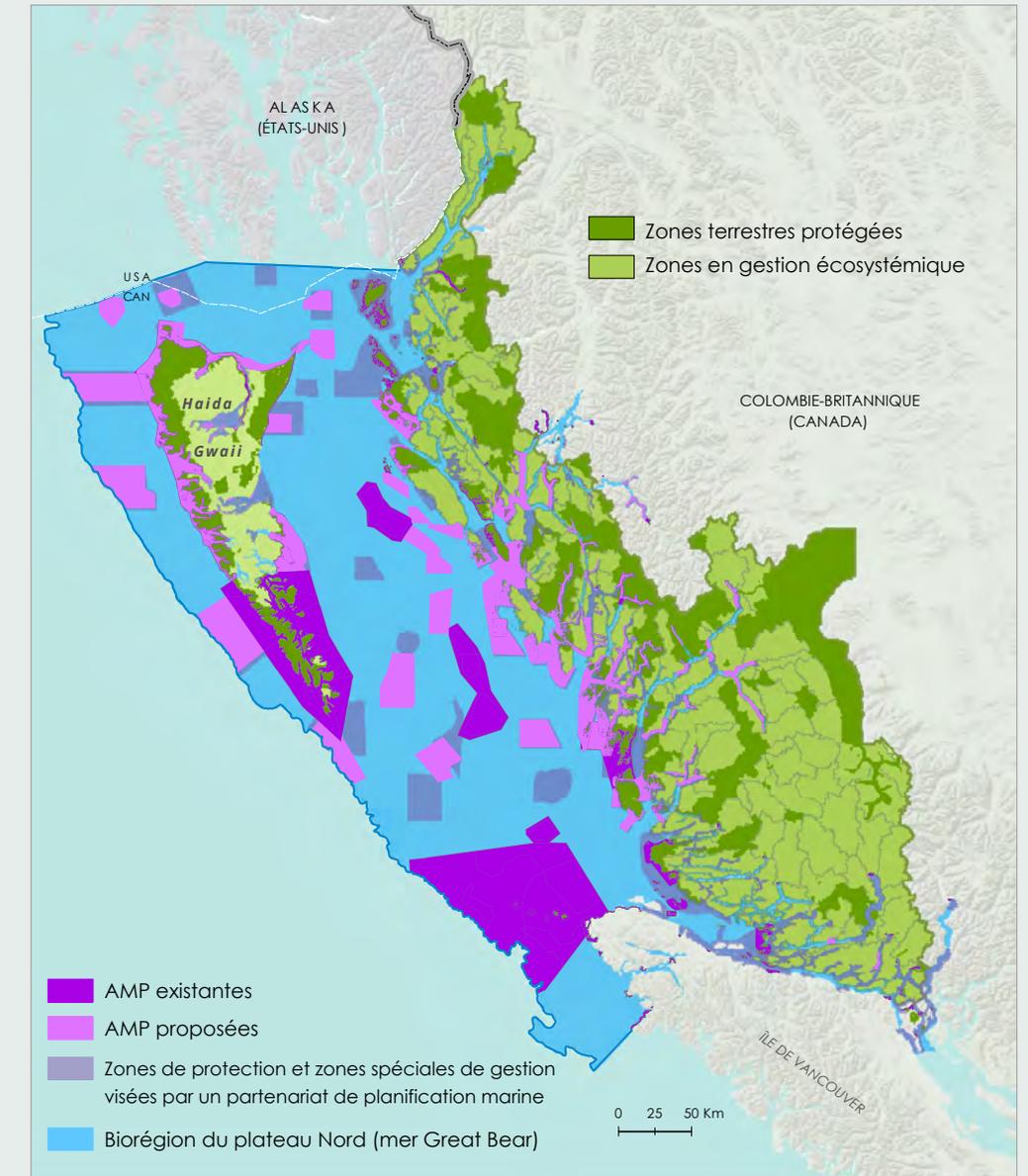
Les Premières Nations, la Colombie-Britannique et le gouvernement du Canada assureront la promotion et la mise en place du réseau d'AMP par le biais de structures et de procédés de gouvernance collaborative.

Protection des écosystèmes et des sites culturels

La côte ouest du Canada est un endroit aussi magnifique qu'unique, où humains et vie marine cohabitent dans un vaste territoire terrestre et marin constitué d'un littoral rocheux, de forêts de varech, fjords profonds, haute mer et chapelets d'archipels. Au cours des dernières années, la mer Great Bear a souffert du changement climatique et de l'intensification de l'activité humaine — transport, pêches et manutention de bois, notamment.

Des dizaines d'années d'expérience ont démontré que les AMP peuvent aider à contrer ces impacts et protéger des écosystèmes fragiles et des sites culturels importants, à préserver et connecter des habitats pour la faune, aider à renverser le déclin de populations de poissons, et soutenir la création d'emplois dans les communautés côtières.

► Pour en savoir plus : mpanetwork.ca



MER GREAT BEAR

10,2 millions d'hectares
d'aire marine

RÉSEAU D'AMP

2,8 millions d'hectares
d'AMP nouvelles ou élargies



Nos partenaires et supporteurs

Le FPP de la mer Great Bear démontre les grands progrès que peuvent réaliser plusieurs partenaires qui travaillent ensemble et partagent une même vision de la conservation, de la prospérité des communautés et de la cogouvernance.

Groupe de travail Coast Solutions

Le groupe de travail Coast Solutions a appuyé les Premières Nations dans l'élaboration du FPP et des accords de cogouvernance de la mer Great Bear avec les gouvernements concernés.

Vice-présidence du Groupe de travail :

- Merv Child (Nanwakolas Council)
- Christine Smith-Martin (Coastal First Nations)

Membres du Groupe de travail nommés par :

- Coast Funds
- Coastal First Nations
- Central Coast Indigenous Resource Alliance
- Central Coast Nations
- Council of the Haida Nation
- Nanwakolas Council
- North Coast Skeena First Nations Stewardship Society

Conseil des donateurs

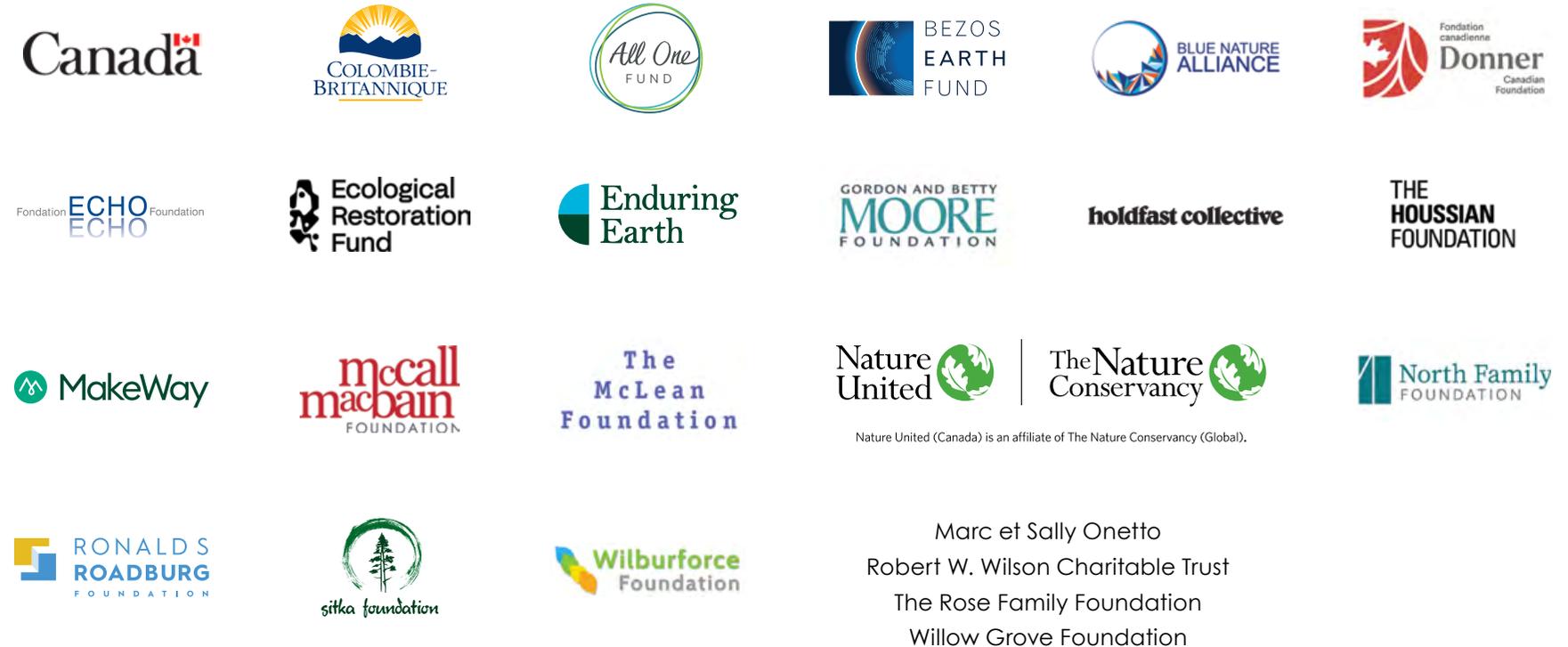
Le conseil des donateurs regroupe des représentants des organismes suivants, qui ont donné leur appui au processus de collecte de fonds et de communication avec les partenaires :

- Coast Funds
- Gordon and Betty Moore Foundation
- Nature United et The Nature Conservancy (mondial)
- Margaret A. Cargill Philanthropies
- Sitka Foundation

► [Pour en savoir plus : ourgreatbears.ca/partners](http://ourgreatbears.ca/partners)

Partenaires donateurs

Le FPP de la mer Great Bear a été mis au point par 17 Premières Nations, avec l'appui financier du gouvernement du Canada, de la province de la Colombie-Britannique et des partenaires donateurs qui partagent notre engagement envers un avenir durable pour la région côtière.



Remerciements spéciaux

Nous sommes reconnaissants à Nature United et The Nature Conservancy (mondial) pour leur soutien financier et non financier et leur participation tout au long des étapes de faisabilité et d'élaboration du FPP de la mer Great Bear.

« Prenons soin de la terre et elle nous le rendra.
Prenons soin de l'océan et il nous le rendra. Nous
devons notre subsistance à la terre et à l'océan. »

—K'áwáził Marilyn Slett, conseillère en chef élue, conseil tribal
Heiltsuk et présidente, Coastal First Nations

« Nous ne faisons pas ce travail uniquement pour nous, car nous savons que tout le monde tient à notre côte. Ce travail est important parce que c'est notre responsabilité de veiller de notre mieux à la protection de la mer Great Bear pour la prochaine génération. »

—Christine Smith-Martin, cheffe de la direction, Coastal First Nations

« Nous avons enfin réussi à faire comprendre aux gens que nous ne dépendons pas des écosystèmes, mais que nous en faisons partie. »

—Dallas Smith, fondateur et président, Nq̓nwaq̓olas Council et président du conseil, Coast Funds



Les illustrations de ce document sont une création d'**Anuximana Jade Hanuse**, une artiste et graveuse des nations Nuxalk, Wuikinuxv et Kwagw̓ł. Elle a reçu son diplôme en arts des Premières Nations de la Freda Diesing School of Northwest Coast Art en 2020. Elle a reçu la même année une bourse de la YVR Art Foundation accordée aux artistes émergents pour étudier avec Dempsey Bob, avec qui elle poursuit son cheminement depuis. Actuellement, Anuximana cherche essentiellement à améliorer sa pratique et de la partager avec sa communauté au bénéfice des prochaines générations et de l'enrichissement des valeurs, des règles de vie et de la culture Nuxalk.

Conception : **Erika Rathje**

